



Découvrez

**LE NOUVEL AVANTAGE  
PROFESSIONNELS**



PRAGUE NEW YORK LONDRES MADRID MONTRÉAL BERLIN

Offre soumise à conditions. Tarifs sur SFR.fr

Vendredi 12 octobre 2007

A LA UNE

Monde

France

Sports

Spécial foot

**Direct Ligue 1**

Nouveau !

Les autres sports

Météo

Infos du net

Tests jeux vidéos

OxyJeunes

Chapo les 10-18

Bilingue

Courrier des lecteurs

ABONNÉS

Actu région

**Éditions locales**

Economie - bourse

Faits divers

Spécial foot

Les autres sports

Culture et loisirs

Reflets DNA

Estivales DNA

RECHERCHE

Aujourd'hui

60

ANNONCES

**Emploi**

**Immobilier**

**Nouveau !**

**Auto - Moto**

**Annonces.net**

**Légales**

ARCHIVES

**Éditions récentes :**

Je. 11 Octobre

Me. 10 Octobre

**Archives en ligne**

Dossiers archivés

EXPRIMEZ-VOUS

Forums

Tchat

LOISIRS

Loto • Keno

EuroMillion

Horoscope

Cinéma

Télé

**Portails pros**

Jeu.net

Jardins

Vosges à pied

Recettes de cuisine

PRATIQUE

Urgences

Qualités : air • eau

Flux RSS

Votre connexion

internet

La sécurité de votre

ordinateur

Journal parlé DNA

Devis travaux

Mon argent

Devis fournisseurs

PARTENAIRES

L'Est Républicain

La Liberté de l'Est

Erstein

[Plobsheim / Parc de loisirs à la gravière du Langensand](#)

Agrandir le texte

T + + + + +

## L'opposition monte au créneau

Alors que le permis de construire du futur parc résidentiel de loisirs de la gravière du Langensand devrait être accordé à la fin octobre, les opposants replacent le projet au centre de la polémique. En une pétition qui aurait déjà rassemblé 400 signatures.

L'affaire est en stand-by, certes. Rien ne bougera, en fait, avant la probable sortie du permis de construire, attendu pour la fin du mois. Il n'empêche : à Plobsheim, les opposants au projet du parc résidentiel de loisirs (PRL) sur la gravière du Langensand montrent les dents. Pas question d'accepter sans broncher, en l'état du moins, un tel équipement.

### « Une opposition ferme et définitive contre le projet PRL »

Jean-Paul Gauffillet est de ces opposants. Conseiller municipal de l'opposition, mais aussi membre de l'ADEPEP, l'association de défense de l'environnement de Plobsheim, l'élu vient de transmettre au maire Gérard Kammerer un courrier dans lequel il montre du doigt le dossier. Or, Jean-Paul Gauffillet porte le sujet fort, estime-t-il, d'un soutien public qui lui conférerait une vraie légitimité : « L'ADEPEP a lancé une pétition voici une quinzaine de jours, dans laquelle les membres ont fait du porte-à-porte tous les week-ends pour parler du PRL avec les villageois avant de récolter leur signature. Résultat, on a déjà plus de 400 signatures de soutien, et on devrait en récolter 500 au final ». Pas négligeable : Plobsheim, faut-il ici préciser, c'est 3 650 habitants pour environ 1 600 foyers.

Les revendications qui y sont matérialisées ? Les opposants parlent d'« une opposition ferme et définitive contre le projet PRL ». L'élu, lui, précise : « On n'est pas a priori contre le PRL, mais nous voulons qu'il se mette en retrait de 15 m par rapport à la berge de la gravière, pour que le pourtour soit préservé. Or, le projet actuel se prépare directement sur les berges. Par ailleurs, nous n'avons aucune vision sur la pérennité du projet. Et puis il y a l'assainissement : pour nous, le système envisagé est insuffisant. Il faudrait une conduite, mais à qui reviendrait-il de la financer, de même que la voie d'accès ? » L'opposant rêve, en fait, d'une étude d'impact où tout serait clarifié.

### « On ne touche pas à la gravière et on la surveillera toute l'année »

Les remous, évidemment, suscitent des réactions. Car le projet a aussi ses partisans. Le maire Gérard Kammerer, d'abord, accorde au dossier tout son soutien avec la majorité du conseil municipal qui l'a voté. Et il relativise. Le PRL, explique-t-il, ce serait une emprise d'1,5 ha, soit à peine 10% de la surface totale de gravière. Le projet, certes grillagé jusqu'aux berges pour raisons de sécurité, bénéficierait en outre d'un caractère hautement écologique : « C'est ce qui nous a séduit, d'ailleurs. On parle d'une dizaine de chalets en bois de petite taille, qui n'auront aucun impact sur la gravière, avec un système d'assainissement autonome respectueux de l'environnement ».

Le maire concède qu'il n'y a pas eu d'étude d'impact -elle n'était pas obligatoire dans ce cas précis-, mais « beaucoup de services ont été consultés pour le permis de construire, et à ma connaissance, ils y seraient tous favorables ». Ce qui a le don de conforter Arnaud Lebrument-Kerlen, l'un des investisseurs. Lui a d'ailleurs du mal à comprendre la levée de boucliers. « On tire pourtant dans le même sens. On ne touche pas à la gravière et en plus on la surveillera toute l'année, ce qui évitera les dépôts sauvages d'immondices ».

Le promoteur défend également le système d'assainissement qui est projeté pour rendre le PRL autonome : « On ne renvoie rien dans la nappe, puisqu'on utilise un système de roselière [\*]. Ca s'intègre parfaitement dans la nature. C'est d'ailleurs un système utilisé par l'aéroport d'Entzheim ». Las de la polémique, il compte en tout cas jouer cartes sur table : le projet sera dévoilé dans ces colonnes, en détails, lors d'une prochaine édition.

**Nicolas Blanchard**

[\*]L'assainissement se fait par strates de plantes de roseaux.



Le projet de parc résidentiel de loisirs fait des remous au fil de la calme gravière du Langensand. (Dessin Risacher)

Pour zoomer, cliquez sur une image

Tous les autres titres

Carrières : enquête en cours

**L'opposition monte au créneau**

Alice et René Geng fêtent leurs noces d'or

Un week-end en régates

Les cultes

Avec un « Pass Bibliothèque »

L'agenda

En bref - HIPSHEIM

Édition du Ven 12 oct. 2007

© Dernières Nouvelles d'Alsace - 2007